

Pourquoi...

Ce qui se passe actuellement au Parlement d'Ottawa, dans les provinces d'Ontario et du Manitoba, ouvrira-t-il enfin les yeux à nos compatriotes? Comprendront-ils, en présence des attaques insensées qui sont lancées contre notre sainte Religion et contre notre race, qu'il y a stupidité pour eux à placer leurs intérêts aux mains de gens qui, en majorité, sont disposés à nous rayer de la face du globe, s'ils le peuvent.

Est-il sage, est-il convenable qu'une race confie ses capitaux à ses ennemis, car enfin, peut-on appeler autrement nos concitoyens anglais qui alimentent la déplorable agitation actuelle, qui conspuent "la domination française", "la domination papale", la "hiérarchie"?

Energiquement, nous répondons : NON !

Certes, nous ne nions pas qu'il était beau le rêve d'une nation composée d'éléments hétérogènes, et cependant unis. Il nous plaisait ce rêve et nous avons fait plus que notre part pour aider à sa réalisation. Jamais nous n'avons attaqué les institutions chères à nos concitoyens anglais; jamais nous n'avons demandé plus que nos droits légitimes; toujours, même, nous avons fait la part la plus large à ceux que nous appelions nos frères de langue anglaise. Nous sommes entrés en grand nombre dans leurs associations, nous leur avons porté nos plus pures économies; nous ont-ils accordés, en retour, une part proportionnelle d'influence dans la direction de ces institutions que nous encourageons? N'avons-nous pas systématiquement été ignorés en maintes circonstances? Est-ce que les anglo-canadiens sont venus encourager nos institutions nationales?

Il faut donc conclure que la nation canadienne n'est encore qu'un mythe, et, qu'en attendant, les Canadiens-Français doivent serrer les rangs et ne compter que sur eux. Il résulte donc que notre race doit former ses capitaux chez elle, qu'elle doit fonder ses institutions économiques, qu'elle doit éparpiller le moins possible ses forces à l'étranger.

Un proverbe dit que *Charbonnier est maître chez lui*. Cela est d'autant plus vrai qu'il n'est maître que là. Entendons bien ce proverbe, ce n'est que chez nous que nous pouvons espérer du secours aux époques malheureuses. Nous sommes des travailleurs et nous gagnons de l'argent; nous

avons des familles que nous aimons et que nous voulons protéger contre la misère; nous avons aussi des institutions mutuelles qui nous font honneur, pourquoi ne plaçons-nous pas chez elles les économies dont nous voulons former le capital héritage de nos familles?

Pourquoi ne donnons-nous pas la préférence à nos institutions qui sont supérieures aux autres sur le rapport financier? Pourquoi ne restons-nous pas chez nous, puisque les autres nous regardent avec mépris?

Oui, pourquoi?

Les Clubs

Extrait du résumé d'un sermon prononcé pendant le Carême à la Cathédrale de Montréal. La plaie sociale signalée devrait ouvrir les yeux à nos classes dirigeantes.

La famille une fois constituée, voici qu'un obstacle surgit, obstacle récent, obstacle moderne, obstacle que l'on peut bien appeler de l'heure présente, et qui est en voie de devenir un péril de destruction et de mort; ce sont les clubs de plaisir et de jeux. Ici encore, ici surtout, que l'on comprenne notre sévérité.

Tous les excès se donnent rendez-vous au club: excès du jeu et excès de boisson, excès de temps et excès de dépense, excès d'attachement et folie de passion. Ce n'est un mystère pour personne qu'une partie de jeu, commencée le soir, après la journée faite, se prolonge bien avant dans la nuit, quand ce n'est pas jusqu'à l'apparition de l'aurore. Plus que cela, le club absorbe la journée elle-même, la journée de travail et la journée de dimanche. Voyez-le maintenant, ce fervent du club! Est-il encor époux? Est-il père encore? Il est permis d'en douter, à voir la facilité avec laquelle il abandonne le foyer domestique, et à constater le peu de sollicitude qu'il apporte à l'éducation de ces enfants. L'œuvre de la séparation a commencé, et si ce n'est pas la séparation extérieure des corps, c'est le divorce des cœurs, plus terrible et plus douloureux parce qu'il est plus profond.

R. P. HAGE.

Les Sociétaires

qui déménagent ne doivent pas oublier de donner leur nouvelle adresse au Secrétaire-Archiviste de leur cercle ou bureau de perception le plus tôt possible.